



## CONVOCATION À LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir en la salle du « Veräinsbau Koll » à Brouch, jeudi, le 15 juin 2023 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### En séance publique :

- 1- Droit d'initiative du conseiller communal
- 2- Organisation scolaire provisoire de l'école fondamentale exercice 2023/2024
- 3- Organisation scolaire et convention cours de musique UGDA exercice 2023/2024
- 4- Approbation d'un contrat de bail concernant la location d'une partie du bâtiment « A Kanech »
- 5- Approbation d'un devis supplémentaire concernant la rue des Près et d'Ansembourg à Hollenfels
- 6- Approbation d'une convention avec le syndicat des Eaux du Sud Koerich
- 7- Adaptation du système de distribution des primes de mérite aux étudiants
- 8- Projet de lotissement / morcellement
- 9- Avenant au règlement de circulation général
- 10- Approbation de règlements de circulation temporaires d'urgence

### En séance non publique :

- 11- Affaires de personnel

Tuntange, le 9 juin 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le Bourgmestre,

Le secrétaire communal,

